



**DROIT A L'INFORMATION  
des patients par les  
professionnels de santé**

**DR BOUAM  
Mme CHEVALIER CADRE**

**Médecine Saulieu  
Journée de gérontologie  
24 nov 2016**





# SOMMAIRE

Que dit la loi?

Qui informe ?

Qui informe-t-on ?

Comment informe-t-on ?

Quelle est l'étendue de l'information ?

A quel moment informe-t-on ?

Conséquences du défaut  
d'information





# **Que dit la loi?**

**Loi 2002**

**Article L1111-1 à L1111-9 du code de la  
santé publique**

**Droit du patient à l'accès aux informations  
le concernant et qui figurent dans le  
dossier médical**





# - Information et consentement du patient

Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé

-les différentes investigations, traitements, actions de prévention proposées -leur utilité –leur urgence éventuelle-leurs conséquences -les risques fréquents ou graves normalement prévisibles - les alternatives possibles -les conséquences prévisibles en cas de refus





# **Qui informe ?**

**Chacun dans son domaine de compétence**

**C'est au professionnel de prouver par tous  
les moyens qu'il a bien donné  
l'information**





# Qui informe t- on ?

Toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé

Les mineurs et majeurs sous tutelle sont informés, indépendamment de l'indispensable information donnée à leurs représentants légaux.

Le secret médical imposé : exception  
Diagnostic ou pronostic grave





# Comment informe-t-on ?

Entretien individuel

Information accessible (appropriée),  
intelligible (claire ) et loyale.

Moyens pour délivrer cette information  
adaptée aux éventuelles difficultés de  
communication ou de compréhension des  
patients afin de garantir à tous l'égalité  
d'accès à l'information





# Quelle est l'étendue de l'information ?

L'information doit porter sur:

L'état du patient, Son évolution prévisible

Les investigations

Les traitements ou les actions de prévention proposés, sur leur utilité, leur urgence

Les alternatives thérapeutiques éventuelles leurs avantages et leur inconvénients-Les risques des investigations et des soins proposés







# **Les cas dans lesquels le professionnel de santé est dispensé de délivrer l'information**

En cas d'urgence

Si le patient refuse d'être informé





# A quel moment informe t'on?

Avant tout acte de soins ou de prévention





# Conséquences du défaut d'information

Faute civile et déontologique

Responsabilité civile délictuelle:réparer le dommage subi(dommages et intérêts)

Responsabilité disciplinaire(suspension d'exercice ,interdiction d'exercice)



**Avez-vous  
des questions?**

